



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## **Appui de la FAE à Gabriel Nadeau-Dubois**

**Gatineau, le 2 novembre 2012** – Réunies en Conseil fédératif, les personnes déléguées de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont tenu à exprimer leur appui à l'ex-porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois qui a annoncé qu'il porterait sa cause en appel.

Au cours du printemps les étudiantes et étudiants ont poursuivi une lutte légitime pour contrer l'augmentation des droits de scolarité décrétée par l'ancien gouvernement Charest. Cette augmentation était jugée par les associations étudiantes, par plusieurs groupes sociaux et par de nombreux citoyens, un frein inacceptable à l'accessibilité aux études. Le mouvement de protestation s'est amplifié malgré l'imposition de la Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent, brimant de manière honteuse le droit légitime de manifester. La Fédération autonome de l'enseignement a appuyé le mouvement étudiant tout au long de sa lutte et maintient son appui dans les démarches entreprises par celui qui a agi comme porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, qui en appelle de sa condamnation pour outrage au tribunal par la Cour supérieure du Québec.

« Au cours de ce que l'on a appelé le printemps érable, le gouvernement a attaqué la force vive de la société, la jeunesse québécoise, en imposant une augmentation scandaleuse des droits de scolarité et en judiciarisant le conflit par une loi matraque. La condamnation pour outrage au tribunal d'une personne ayant agi légitimement comme porte-parole ne peut que soulever notre indignation, d'autant plus que M. Nadeau-Dubois défendait le respect des décisions prises démocratiquement par les membres du groupe dont il se faisait l'écho », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

La FAE se joint également aux groupes qui demandent la tenue d'une enquête indépendante sur le travail policier durant ce conflit. La FAE continuera d'appuyer tous les groupes de pression démocratiquement constitués qui s'inscrivent dans la défense du droit à une société plus juste, plus respectueuse, plus équitable pour toutes les générations, présentes et à venir.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications  
514 666-7763, poste 296 - bureau  
514 910-1754 - cellulaire